

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article3063>

Compte-rendu de délégation du 10/12/2020

- VIE DU SYNDICAT - RÉGIONS - Languedoc-Roussillon -

Date de mise en ligne : jeudi 17 décembre 2020

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Compte-rendu de délégation du 10/12/2020

Suite à la manifestation du 10 décembre, une délégation a été reçue de 14H à 15H par deux représentantes du préfet. Notre délégation ne pouvait pas dépasser 3 personnes, elle a donc été constituée d'une étudiante de l'Université Paul Valéry (Solidaires), d'un enseignant-chercheur de l'Université de Montpellier (FO) et d'une ingénieure CNRS (CGT). Elle a porté les revendications 1. Pour le retour des étudiants en présence à l'université et 2. Contre la promulgation de la LPR imposée grâce aux confinements.

1. Nous avons particulièrement insisté sur le fait que nous sommes prêts pour accueillir les étudiants dès janvier avec toutes les mesures sanitaires qui peuvent être attendues. En effet, actuellement à l'UPV, les enseignements sont à 100 % à distance. Nous voulons mettre un terme à la souffrance étudiante associée au confinement, ceci dans un contexte de précarité accrue chez bon nombre d'étudiants qui perdent leur job étudiant, les obligeant à se tourner vers les associations d'aide comme le secours populaire y compris pour manger. Il serait inconcevable que le Covid soit prétexte pour passer à un système privilégiant un enseignement en tout numérique car en webinaire ou visio-conférence, la qualité de la transmission des connaissances est dégradée. Enfin, en réponse à l'afflux d'étudiants mal préparés à l'université après un bac mention Covid, nous anticipons des taux de réussites faibles aux examens en présentiel notamment en L1 car l'ensemble des collègues ne sont pas disposés à déprécier le niveau de leurs formations et le niveau d'exigence ne baissera pas. Nous avons fermement souligné que nous attendons les étudiants en cours à l'université et cela dès le mois de janvier avec les mesures sanitaires qui s'imposent et cela à l'instar des préparations aux grandes écoles qui n'ont pas cessé, à notre connaissance, de dispenser leurs cours en présentiel. Les représentantes du cabinet du Préfet ont à plusieurs reprises dit : « êtes-vous sûrs d'être capables d'accueillir les étudiants de faire respecter les gestes barrière » en ajoutant : « vous n'avez pas été capables d'empêcher les fêtes étudiantes ». Nous avons répondu que les enseignants n'étaient pas responsables de ce qui peut se passer en dehors de l'université ni des amphithéâtres surchargés en temps normal qui sont à l'origine de mauvaises conditions d'études hors même l'épidémie de Covid. Des milliards sont actuellement distribués aux entreprises, la LPR promet des milliards, c'est tout de suite qu'il les faut en particulier pour embaucher des jeunes enseignants-chercheurs pour avoir les moyens de doubler les cours et d'augmenter les travaux pratiques et travaux dirigés qui ont entièrement disparu dans plusieurs unités de formation et de recherche ou ont été réduits comme peau de chagrin sous l'effet des réductions budgétaires successives. Sur la seule période de 2020 à 2022, le budget dédié aux formations a été réduit de 20% à l'université de Montpellier... Nos interlocutrices de répondre, qu'il faut du temps pour former des enseignants, les universités ne peuvent pas embaucher n'importe qui. Nous les avons informées que les listes d'aptitude du comité national universitaire (CNU) sont remplies de jeunes talents. Nous avons aussi dû leur expliquer le mode de recrutement qui permet justement d'assurer la qualité des recrutements sur l'ensemble du territoire national et qui est maintenant mis à mal par la LPR...
1. Notre ministre, Mme Vidal, a envoyé une lettre de 6 pages à tous les personnels de l'ESR pour nous annoncer la mise en place prochaine de la LPR. Nous doutons qu'elle ait eue un grand succès. En effet, elle nous ressort encore et toujours les 25 milliards € en plus pour la recherche programmés pour 2031, il s'agit en réalité d'un montant cumulé qui correspond à une promesse de 500 millions chaque année, pendant 10 ans et donc en réalité c'est seulement 5 milliards entre 2021 et 2031. Mais ça commence mal puisque les crédits de paiement pour l'ESR en 2021 diminuent de 175 millions € ! 5 milliards € de plus promis et toujours pour atteindre les 1 % de PIB alors que cet objectif date de plus de 20 ans et devait être atteint en 2010. Il nous manque donc déjà 8 milliards € depuis 10 ans et Mme Vidal nous en promet 5 pour dans 10 ans... Quant aux promesses de développement de l'emploi scientifique, là aussi nous sommes bien mal partis. Si l'on prend l'exemple du CNRS, avant que M. Sarkozy n'entreprene cette restructuration de fond de la recherche, en 2007, le CNRS recrutait 406 chercheurs et 562 ingénieurs et techniciens. Depuis, d'année en année, de gouvernement en gouvernement, c'est la chute libre pour en arriver en 2020 à 250 chercheurs et 310 ingénieurs et techniciens et en 2021 grâce à la LPR, nous allons gagner en tout et pour tout 3 recrutements de chercheurs statutaires de

plus. Au CNRS, il y a maintenant 30 % de non-titulaires et la LPR va accentuer cela en créant des chairs juniors et des CDI de projet qui s'arrêtent avec le projet donc ce sont des CDD déguisés. Etc. Il n'y a jamais eu autant de prises de position contre bien au-delà des organisations syndicales, avec un grand nombre de pétitions et de tribunes dans la presse, du jamais vu et la lettre de 6 pages de Mme Vidal ne convaincra personne.

Il n'y a pas eu d'échange sur cette question de la LPR car les personnes du cabinet du préfet ne connaissaient visiblement pas le sujet notamment la stagiaire de l'ENA qui pensait qu'après les CDI de missions les gens seraient recrutés en chairs juniors, alors que l'un et l'autre non rien à voir. Elle a aussi fait remarquer qu'il y avait eu plus de prises de position contre sur la déchéance de nationalité, elle n'avait pas pris en compte que l'une concerne le seul secteur de la recherche et que l'autre était d'une portée nationale... La réalité quotidienne de la recherche dans nos laboratoires est malheureusement caractérisée par une diminution des crédits récurrents et l'absence de financement pour nos travaux d'ordres fondamentaux. Nos meilleurs étudiants-chercheurs fuient de plus en plus le monde la recherche lorsqu'ils nous voient nous escrimer avec très peu de succès à chercher des financements pour le financement de leurs stages de Master 2, leur allocation de thèse et nos programmes de recherche. Certains abandonnent le secteur de la recherche ou s'en vont à l'étranger. La LPR va accroître la précarisation de nos financements et du statut des jeunes chercheurs avec comme conséquence le renoncement forcé aux carrières de chercheur et d'enseignant-chercheur. Quels jeunes seront assez fous pour déployer des efforts démesurés dans un climat accru de précarité et de réduction des libertés pour développer des travaux de recherche ? Le cabinet du préfet, n'ayant visiblement qu'une mauvaise connaissance du monde de la recherche, nous n'avons pas obtenu beaucoup d'écho sur ce point.

L'entrevue s'est conclue sur le fait que les représentantes du préfet allaient faire remonter les informations tout en reconnaissant la difficulté d'avoir 20 ans aujourd'hui !



Compte rendu